

LA GAZETTE DE ROYÈRES

Mars 2023



Le site internet: www.royeres87.fr La page facebook : [Mairie Royères](https://www.facebook.com/MairieRoyeres)



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Ces trois dernières années ont été marquées par une crise sanitaire et bien que moins virulente, celle-ci reste néanmoins présente. Mais alors que nous tardons à sortir de cette période, d'autres difficultés apparaissent avec une crise énergétique et climatique et leurs conséquences sur nos communes et nos vies quotidiennes.

Fort heureusement, vos élus ont engagé depuis plusieurs années un programme de sobriété énergétique avec notamment le remplacement progressif des productions de chaleur au gaz par des chauffages à énergie renouvelable dans nos bâtiments municipaux et l'extinction de l'éclairage public sur la quasi-totalité de notre territoire.

Nous poursuivons ces actions en 2023 (Etudes de modernisation de l'éclairage public village de la Rippe, audit énergétique de l'école et sensibilisation du public scolaire...)

Le dossier d'implantation de commerces de proximité se poursuit, nous disposons maintenant du foncier, la commune ayant fait l'acquisition de la parcelle RATA face à notre salle des fêtes. Les premières réflexions architecturales ont été réalisées. En plus de remplir une fonction sociale, économique et environnementale, l'implantation de ce type de commerces contribuera au dynamisme et à la vitalité de notre commune.

Avec les élus qui m'accompagnent, nous restons unis et mobilisés à vos côtés pour continuer de transformer notre belle cité, agir pour nos enfants et notre jeunesse et multiplier les initiatives de partage et d'entraide.

La 5^{ème} édition de la balade vélo vintage « La Marcel Jourde » se déroulera le 15 avril 2023 à la salle Saint Antoine avec de multiples expositions. Nous vous y attendons nombreux.

Bien amicalement,

Le Maire

Franck LETOUX

RETOUR SUR LES VOEUX

M. le Maire, entouré de son conseil municipal, a accueilli le samedi 21 janvier 2023 les administrés pour la traditionnelle présentation des vœux. Cette cérémonie a été l'occasion de faire un bilan après ces 3 années de crise sanitaire et d'aborder les perspectives 2023.



L'implantation de commerces de proximité

Notre commune ne possède actuellement que peu de commerces de proximité. Pourtant, face aux besoins grandissants de notre population qui connaît une évolution démographique positive ces dernières années, l'implantation de petits commerces est devenue indispensable.

Le commerce de proximité remplit une fonction à la fois sociale, économique et environnementale. En effet, l'implantation de ce type de commerces devra contribuer au dynamisme et à la vitalité de notre commune en entraînant les effets bénéfiques comme le maintien voire la relance de l'emploi, la garantie d'un service de proximité aux habitants, la contribution à la cohésion sociale de notre territoire en créant un lieu convivial de rencontres et de brassage des habitants, une réponse à des objectifs de développement durable grâce à un bilan carbone amélioré en limitant les déplacements notamment pour les personnes à mobilité réduite ou pour les personnes âgées.

VUE D'ENSEMBLE



En 2023 nous souhaitons redonner une dynamique forte à ce projet initié voilà quelques années. Nous disposons maintenant du foncier, la commune ayant fait l'acquisition de la parcelle RATA face à notre salle des fêtes. Les premières réflexions architecturales ont été réalisées.

Boulangerie-Pâtisserie, salon de coiffure, multiservices, Maison d'assistantes maternelles, professions paramédicales, listes non exhaustives des commerces et services que nous pourrions voir s'implanter sur Royères.

Dans les prochaines semaines, nous réunirons les différents partenaires pour déterminer les futurs aménagements.



Les vestiaires du foot

Construits dans les années 70 en « préfabriqué », ils ne répondent plus aux nouvelles normes tant sur le plan sportif que technique (hygiène, accessibilité, thermique, sécurité incendie, etc.). Il a été décidé la construction d'un nouveau bâtiment à usage de vestiaires et club-house. Nous sommes actuellement à la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre, un calendrier de l'opération a été établi avec l'équipe dirigeante des épis.

La voie communale 27

Dans un objectif d'amélioration de la sécurité, la commune de Royères a souhaiter déplacer la voie communale numéro 27 desservant les villages du puy la Clède et de Combat. Aujourd'hui, cette voie partagée entre les riverains, les transports scolaires et les engins d'exploitation rend la circulation dangereuse et afin de remédier à cette situation, la société des carrières du bassin de Brive a proposé de créer une nouvelle voie communale en limite de propriété. Contrairement à ce que l'on a pu lire ou entendre, je n'ai ni modifié ni prolongé l'autorisation d'exploitation de la carrière, et quand bien même je l'aurais souhaité, cette compétence appartient au Préfet et non au Maire que je suis. Cette voie uniquement réservée aux riverains est intégralement financée par les carrières du bassin de Brive. Encore quelques détails à régler (plantations, signalisation et aménagement du carrefour sur la RD 44) et la mise en circulation est programmée au printemps.



L'ECOLE DE L'OREE DU BOIS

Bien vivre à l'école

Une séance pédagogique avec les enfants de MS et GS de Royères sur le thème de la lutte contre le harcèlement scolaire, suivi d'un échange avec Pascale l'enseignante sur la pédagogie a été mise en place.

Etait présent à cette séance Mme LAPAQUETTE inspectrice de circonscription et M. GAUTHIER, IENA.



Le mot de L'APE (association des parents d'élèves)

L'association réunie des parents volontaires et bénévoles qui s'investissent dans la vie de l'école au profit des enfants. L'association organise des événements (diffusion de la coupe du monde de football, vente de calendriers, tombola...) permettant de récolter des fonds pour financer des manifestations ludiques

(Spectacle à l'école en décembre, livres offerts à Noël, carnaval...) Mais également pour soutenir les enseignantes dans leurs projets d'écoles (séances à la patinoire, théâtre, musées...) et les voyages scolaires, évitant ainsi aux familles des participations financières trop élevées tout au long de l'année. De ce fait je tiens à remercier les bénévoles pour leur engagement, les familles, les enseignantes et les habitants de Royères qui nous soutiennent tout au long de l'année.

Bien manger à l'école

Depuis deux ans, la mairie s'est engagée dans un travail de mieux manger à l'école. Pour se faire des investissements ont été faits au niveau du restaurant scolaire, le recrutement d'un agent confirmé et la mise en place d'une politique de fabrication maison avec des produits issus des circuits courts, une part importante de bio y est consacrée comme le demande la loi (EGALIM 2).

Aujourd'hui, nous atteignons 48% d'achats bio (20% minimum demandé par la loi), 15% d'achats Haute Valeur Environnemental (HVE), 11% de produits label rouge et 7% de produits pêche durable.

Nous continuons à travailler au quotidien avec nos partenaires notamment le PETR Monts et barrages pour pérenniser cette action.



DU « CIRCUIT COURT » ET DES PRODUITS DE SAISON DANS LES ASSIETTES DES RESTAURANTS SCOLAIRES

Depuis 2018, le PETR du Pays Monts et Barrages accompagne les restaurants scolaires qui souhaitent développer leur approvisionnement en circuits courts.

Des formations à destination des cantiniers et cantinières du territoire ainsi que des élus en charge des affaires scolaires ont été organisées : elles ont porté sur la gestion des budgets, l'élaboration des menus, la mise en place du menu végétarien une fois par semaine, les obligations liées à la loi EGALIM...

En complément, les restaurants scolaires qui le souhaitent sont accompagnés individuellement, par des structures comme l'association INTERBIO Nouvelle-Aquitaine ou le Collectif Les Pieds dans le Plat, et par l'équipe du PETR.

Pour vous donner une idée de la démarche engagée dans les restaurants scolaires de Monts et Barrages, regardez nos vidéos via ce QR-code.



RENSEIGNEMENTS :
Pays Monts et Barrages
le Château 87460 Bujaleuf
Tel : 05 55 69 57 60
paysmontsetbarrages@gmail.com





LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
20-mars	21-mars	22-mars	23-mars	24-mars
Salade Bruschetta au Fromages Haricots verts Yaourt	Poisson frais Pâtes Fromage Fruit de saison	Menu du chef 	Concombre à la crème Rôti de veau Lentilles Yaourt	Sauté de dinde à la moutarde Riz Fromage Fruit de saison
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
27-mars	28-mars	29-mars	30-mars	31-mars
Spaghettis façon bolognaise Salade Fromage Compote	Poisson frais Duo haricots verts et beurre Yaourt à boire Fruit de saison	Menu du chef 	Poulet façon basquaise Riz Fromage Pâtisserie maison	Jambon braisé Flageolets Carottes Fromage Fruit de saison



Les menus sont susceptibles de modifications en fonction des approvisionnement et de la lutte contre le gaspillage.
Informations sur les allergènes: les plats servis au restaurant sont susceptibles de contenir : des céréales contenant du gluten, des mollusques, des crustacés, des œufs, du poisson, du soja, du lait, des fruits à coque, du céleri, de la moutarde, des graines de sésame, de l'anhydride sulfureux et sulfites, du lupin, de l'arachide.

Tarif restaurant scolaire 2023

Depuis le 01 janvier 2023, après délibération du conseil municipal, une tarification a été mise en place en fonction du quotient familial afin d'accompagner les foyers les plus modestes sans augmenter les autres :

<u>Quotient familial</u>	<u>Prix du repas</u>	<u>Forfait mensuel</u>
De 0 à 1000	1.00€	14.00€
De 1001 à 2500	2.90€	40.00€
+ de 2500 ou quotient non fourni	3.00€	41.50€

Pour les familles qui ne l'ont pas encore fait, merci de transmettre à la mairie votre quotient familial afin de bénéficier du bon tarif.

Inscription rentrée 2023 2024

Afin de gérer au mieux les effectifs pour la rentrée 2023 2024, merci de prendre contact avec la mairie et ou la directrice de l'école pour les inscriptions le plus tôt possible.

Quelques places pourraient être disponibles pour les enfants de début 2021, merci de vous faire aussi connaître.

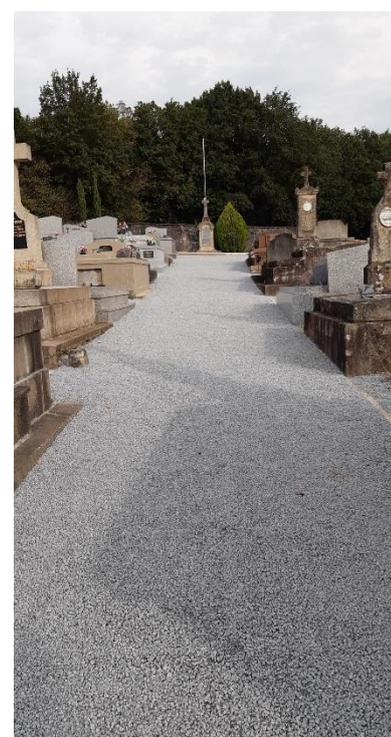
CHARTRE ZERO PESTICIDE

La commune de Royères s'était engagée en octobre 2019 dans la charte « Zéro Pesticide dans nos villes et villages », programme d'accompagnement des communes dans le changement de leurs pratiques afin de supprimer les pesticides. Un peu plus de 3 ans se sont écoulés depuis la signature de cette charte et nous voilà maintenant équipé de l'intégralité du matériel nécessaire à la bonne gestion de nos espaces vert et voiries.

Nos agents sont maintenant pourvus d'un désherbeur à air chaud pulsé, d'une tondeuse autoportée à coupe frontale grande capacité, d'un broyeur d'accotement et de différents matériels électriques réduisant les nuisances sonores, permettant de supprimer l'emploi de carburant et d'en terminer avec les gaz d'échappement.

Ces investissements ont été subventionnés à hauteur de 80 % par les fonds Européens (LEADER) pour un montant total de 66 822€.

Les derniers travaux de cette démarche viennent d'être réalisés à l'automne dernier avec la végétalisation des allées parallèles à l'allée principale du cimetière par la méthode de l'hydromulching, technique d'implantation de semences d'herbes sélectionnés et à pousse lente. La prochaine et dernière étape sera la pose de panneaux d'information à différents endroits de la commune afin de communiquer sur cette démarche.



LES TRAVAUX

2022 a vu la poursuite de la rénovation de l'éclairage public, qui se traduit par l'effacement de réseau sur la RD 941 entre les feux tricolores et la Rippe. Une première tranche de la RD 941 a été livrée en 2021, ces deux programmes d'effacement et de rénovation de l'éclairage public ont permis l'enfouissement de 1,5km de réseau et la rénovation de 20 points lumineux. Ces projets réalisés par le SEHV ont été soutenu financièrement à hauteur de 50% par le Conseil Départemental.

Toujours soucieux de limiter l'impact environnemental, vos élus ont souhaité prendre part à cette œuvre collective qu'est la transition écologique et après l'extinction partielle de l'éclairage public, ils ont fait le choix de s'engager dans une démarche « objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages » afin de supprimer progressivement de l'espace public tous les pesticides qui ont des conséquences sur la santé humaine et sur la biodiversité. La Commune s'est donc dotée de matériel adapté et a réalisé des travaux au cimetière :

- Création d'un parvis devant le monument aux morts,
- Procédé de stabilisation au niveau de l'allée principale,
- La végétalisation de toutes les allées perpendiculaires.

Ces travaux ont été subventionné au travers de fonds LEADER à hauteur de 80%.

Dans le cadre de cette démarche co-responsable, un travail a aussi été initié avec les enfants de l'école pour l'aménagement du terrain GRANY, à terme nous pourrons trouver sur cet espace des boîtes à livres, des arbres fruitiers, des plantes mellifères et une ruche pédagogique.

La collectivité a pris la décision de remplacer progressivement les productions de chaleur pour des chauffages à ENR, ainsi le chauffage au gaz de la salle polyvalente a été remplacé par une PAC AIR/AIR tout comme celui de la salle N°1.

Par ailleurs comme chaque année divers travaux d'entretien de voirie, en particulier dans le lotissement Saint Antoine, ont été réalisé ainsi que sur les bâtiments avec des travaux de mise aux normes et de modernisation des réseaux devenus nécessaires après le passage de la fibre pour la mairie.

Restauration de la bannière de procession, et son installation dans notre église. Cette œuvre avait été découverte dans le grenier du presbytère au début des années 2010. Cette action a été soutenue par la DRAC.

LES EVENEMENTS ET CEREMONIES

La kermesse de l'école de l'Orée du bois

L'école de l'Orée du bois et l'Association des Parents d'Elèves ont organisé samedi 2 juillet 2022 la Kermesse de l'école qui a réuni enfants, parents, municipalité et enseignantes. Une journée ensoleillée et conviviale appréciée de tous.

L'Association des Parents d'élèves et la Mairie ont remis les cadeaux aux 19 futurs 6^{ème}.



Le 14 juillet 2022

Un pot de l'amitié et un repas Républicain offert par les associations et la mairie a réuni les habitants de la commune.

A l'issue de ce repas un concours de pétanque et des jeux ont été organisés au presbytère, un moment convivial apprécié de tous.



Le vide grenier de l'Ecole de l'Orée du bois

Comme chaque année Dimanche 11 Septembre 2022, l'Ecole de l'Orée du bois et l'Association des Parents d'élèves ont organisé le traditionnel vide grenier.

La randonnée VTT

Le 4 décembre 2022 a eu lieu la traditionnelle randonnée VTT organisée par l'Union cycliste Royères et St Léonard qui a réuni les amoureux du VTT.

Le repas des aînés

Samedi 10 décembre 2022 a eu lieu le repas des aînés offert par la municipalité qui à reuni 52 personnes. Moment convivial apprécié de tous.



La Finale de coupe du monde de Football

L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Royères a organisé dimanche 19 décembre 2022, la retransmission de la Finale de coupe du monde de football FRANCE – ARGENTINE



La distribution des colis de Noël pour les aînés

La municipalité a comme chaque année procédé à la distribution des 95 colis de Noël pour les aînés de la commune.



Comme chaque année, avec fidélité et reconnaissance, nous avons commémoré en compagnie d'habitants, de l'ACVG et d'associations d'anciens combattants :

Le 14 juillet 2022



Le 11 novembre 2022

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 en présence d'élus, d'habitants, d'élèves de l'école de Royères et de leurs enseignantes



INFOS DIVERSES

Appel à la vigilance

SMS et Email frauduleux

Depuis plusieurs semaines des messages frauduleux sont envoyés par SMS (retard de paiement d'amendes, vignette CRIT'AIR, indemnités carburant....) mais aussi par email (convocation police/gendarmerie). Ces multiples tentatives d'escroqueries n'ont qu'un seul but : récupérer vos données personnelles et bancaires. Hors AUCUNE administration ne vous demandera vos données bancaires ou vos mots de passe par message électronique ou par téléphone.

NE COMMUNIQUEZ JAMAIS D'INFORMATIONS SENSIBLES PAR MESSAGERIE OU TELEPHONE

Démarchage à domicile

Des démarchages d'entreprises non officielles à domicile pour le nettoyage de toitures, le démaillage des toitures, l'élagage des arbres....., sont souvent signalés aux services de gendarmerie. Ces démarchages sont généralement suivis d'actes frauduleux par des personnes malveillantes.

Par précaution ne laissez pas entrer chez vous un démarcheur de quelque entreprise que vous n'avez pas sollicité. Si le démarcheur insiste, n'hésitez pas à faire appel au service de gendarmerie en composant le 17.

Démarche ANTS

Pour 2023, face à la forte affluence des demandes et aux difficultés des usagers pour obtenir des dates de rendez vous pour une demande de passeport et de carte d'identité, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés met à leur disposition un moteur de recherche permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique.

Demander un titre sécurisé sur le site de l'ANTS est 100% gratuit.

- Pour demander une carte d'identité ou un passeport : <https://passeport.ants.gouv.fr/>
- Pour un permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>
- Pour une carte grise : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

CONCOURS DE FLEURISSEMENT



Les beaux jours arrivent! La commune de Royères a le plaisir de vouloir mettre en avant les efforts réalisés par ses habitants pour embellir la commune et récompenser leur créativité.

Ce concours va donc faire son retour en 2023. Nous vous proposons donc de vous inscrire dans différentes catégories.

- Catégorie A : décor floral installé sur la voie publique.
- Catégorie B : balcons et terrasses.
- Catégorie C : fenêtres ou murs.
- Catégorie D : parc fleuri.

Inscription en remplissant le bulletin d'inscription qui sera déposé à la mairie ou retourné par mail.
Date limite d'inscription fixée au 5 mai 2023.

Bulletin d'inscription à remplir

Merci de le déposer à la mairie ou de le retourner par mail à l'adresse suivante :
mairiederoveres@orange.fr

NOM :

PRENOM :

CATÉGORIE : A B C D

ADRESSE :

NUMERO DE TÉLÉPHONE :

édition
5

organisée par



BALADE VÉLO VINTAGE

"La marcel JOURDE"

Inscription (obligatoire) : 5 €
Repas (facultatif) : 16 €
(ou sortie de la sacoche)



2 balades :
60 kms ou 35 kms
départ groupé à 9h45

Expositions salle des fêtes

- ▲ expo Raymond Poulidor
- ▲ hommage à Marcel Jourde
- ▲ le cyclisme en Haute-Vienne
- ▲ diorama petits coureurs
- ▲ hommage à Henri Rabaute

Expositions extérieures

- ▲ démonstration de grand Bi
- ▲ rassemblement voitures anciennes
- ▲ tirage tombola



**15
AVRIL
2023
ROYÈRES**

87

Contact :

07 85 49 49 29 - mail : veloretro87@gmail.com <https://www.facebook.com/velovintage87/>



La Gazette de Royères
2, place de la mairie, 87400 Royères
Tél.05.55.56.00.63

5 expos

à la salle des fêtes Saint-Antoine



L'exposition Marcel Jourde retrace sa vie professionnelle.

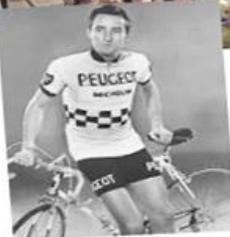
Patrick Bardet, représente à l'aide de petits vélos, des scènes du Tour de France.



Hommage à Raymond Poulidor par nos amis de l'ARPAD



Découverte du grand-Bi



Hommage à Henri Rabaute

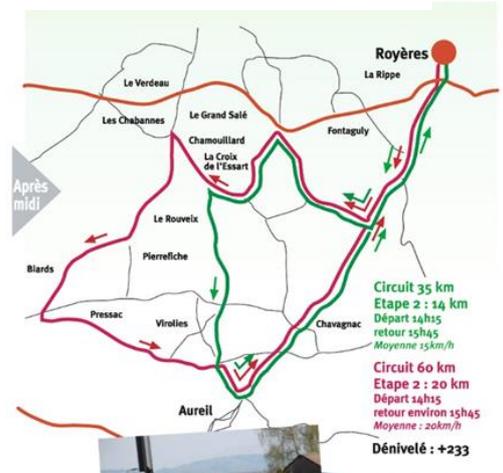
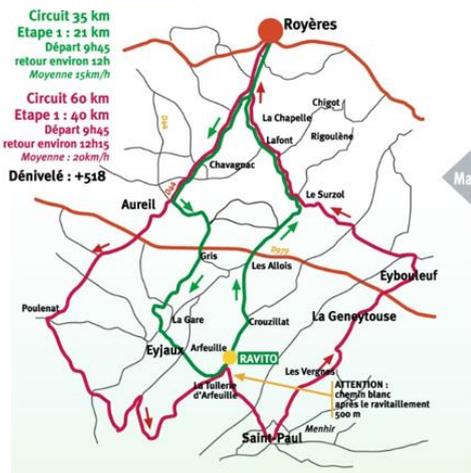
expo voitures de collection

parking côté salle des fêtes

Merci à nos partenaires



Tél. : 07 8549 49 29 - mail : veloretro87@gmail.com - FB : <https://www.facebook.com/velovintage87/>
 JIMDO : <https://la-marcel-jourde.jimdo.com> - YOU TUBE : videos : google "La Marcel Jourde"



PROGRAMME

- 8h00 - ACCUEIL : Salle Polyvalente Saint-Antoine
- 9h45 - DÉPART matin : Salle Polyvalente Saint-Antoine - (voir les 2 tracés ci-dessus)
- vers 11h : RAVITO à Arfeuille
- 12h30 : REPAS traiteur sur réservation (avant le 11/04) 16€ (Facultatif) ou pique nique.
- 14h15 : DÉPART après-midi : Salle Polyvalente Saint-Antoine - (voir les 2 tracés ci-dessus)
- 16h30 : animations, tombola et verre de l'amitié.

Sont autorisés, tous les vélos JOURDE et autres vélos d'avant 1987 (Interdit aux vélos modernes, carbonés et vitesses indexées)
 ● Tenues d'époque souhaitées.

La Gazette de Royères
 , place de la mairie, 87400 Royères
 Tél.05.55.56.00.63



Maquette : Christian Daigman pour "La Marcel Jourde"